

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de croissance canadien Pembroke que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion privée de placement Pembroke ltée au 1-800-668-7383 ou au renseignements@pml.ca, ou visitez www.pml.ca. **Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

Bref aperçu

Code du fonds	GBC311	Gestionnaire du fonds	Gestion privée de placement Pembroke ltée
Date de création du fonds	Le 30 novembre 1988	Conseiller en valeurs	Gestion Pembroke ltée
Valeur totale du fonds au 31 mars 2026	268 070 185\$	Distributions	Annuellement, en décembre (le cas échéant); réinvesties automatiquement, sauf si vous demandez à votre représentant de vous les verser en espèces
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,08%	Placement minimal	100 000 \$ (dans les différents fonds de la famille; 10 000 \$ si souscrit par l'intermédiaire d'un courtier inscrit ; tranche additionnelle 1 000 \$)

Dans quoi le fonds investit-il ?

Le Fonds de croissance canadien Pembroke vise l'appréciation du capital à long terme en effectuant principalement des placements dans des titres de petites ou moyennes sociétés canadiennes qui offrent un potentiel de croissance supérieur à la moyenne ou dont les titres sont considérés comme étant sous-évalués. L'analyse des placements du fonds respecte une approche ascendante qui met l'accent sur une analyse attentive des détails de la société. Le fonds peut investir un maximum de 10 % de ses actifs dans des capitaux propres d'émetteurs étrangers inscrits en bourse. Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2026. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2026)

	% de la valeur liquidative
Black Diamond Group	6,1 %
5N PLUS	5,4 %
MDA Space	4,8 %
Hammond Power Solution	4,5 %
IMAX	4,1 %
Jamisson Wellness	4,0 %
EQB	3,6 %
Groupe Dynamite	3,3 %
Calian Group	3,3 %
Pollard Banknote	3,2 %
Pourcentage total des dix principaux placements	42,3 %
Nombre total des placements	40

Répartition des placements (au 31 mars 2026)

	% de la valeur liquidative
Services de communications	7,0 %
Consommation discrétionnaire	11,1 %
Consommation courante	4,0 %
Énergie	6,8 %
Services financiers	9,7 %
Soins de santé	2,5 %
Produits industriels	27,6 %
Technologies de l'information	13,2 %
Matières	10,8 %
Immobilier	4,8 %
Espèces et quasi-espèces	2,5 %
	100 %

Quels sont les risques associés à ce fond ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Niveau de risque

Gestion privée de placement Pembroke ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.



Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ? » dans le prospectus simplifié du fonds.

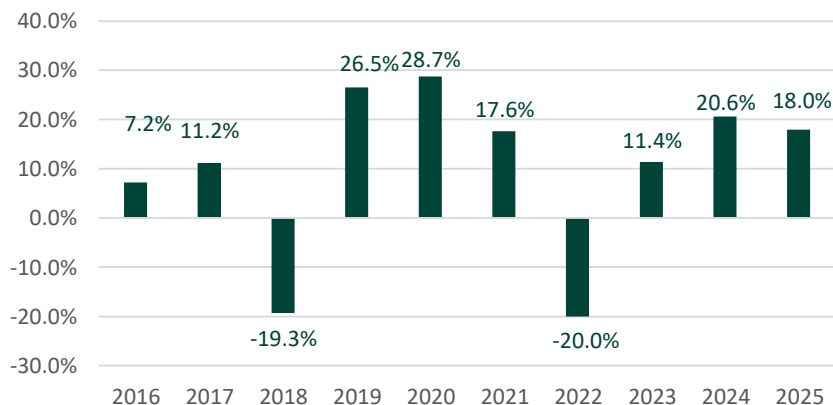
Rendement passé

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts du fonds au cours des dix dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts du fonds chacune des dix dernières années. Le fonds a perdu de sa valeur deux fois pendant ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du fonds sur trois mois au cours des dix dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	35,2%	30 juin 2020	Votre placement augmenterait à 1 352\$.
Pire rendement	-29,4%	31 mars 2020	Votre placement chuterait à 706 \$.

Rendement moyen

Au cours des dix dernières années, les parts du fonds ont généré un rendement annuel composé de 8,85%, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a dix ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 335\$.

A qui ce fonds est-il destiné ?

Le fonds s'adresse aux investisseurs qui:

- cherchent une composante d'actions canadiennes dans leur portefeuille d'investissement diversifié ;
- cherchent des rendements plus élevés en effectuant des placements dans un fonds d'actions canadien et qui peuvent assumer les risques additionnels associés à un placement effectué dans de petites sociétés ;
- peuvent supporter les hausses et les baisses du marché boursier ; et
- cherchent un placement à long terme.

N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu stable.
Taux annuel (en % de la valeur du fonds)

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Il n'y a aucun frais d'acquisition sur ce fonds lorsque les parts sont achetées par l'intermédiaire de Gestion privée de placement Pembroke Itée. Des frais d'acquisition pourraient être prélevés par d'autres courtiers inscrits, par leur propre service administratif, pouvant atteindre au plus 3 % du prix de souscription des titres des fonds mutuels Pembroke au moment de l'investissement.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2025, les frais du fonds s'élevaient à 0,23% de sa valeur, ce qui correspond à 2,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Le RFG n'inclut pas les frais de gestion étant donné qu'ils vous sont imputés directement. Se reporter à la rubrique « Autres frais » ci-après.	0,08 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,15 %
Frais du fonds (RFG + RFO)	0,23 %

Renseignements sur la commission de suivi

Il n'y a aucune commission de suivi pour ce fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait pour vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez						
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 60 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.						
Frais de gestion	Vous payez directement les frais de gestion au gestionnaire du fonds et ces frais ne font pas partie du RFG. Pour payer ces frais, le gestionnaire du fonds rachète un nombre suffisant de parts dans votre compte pour pouvoir acquitter le montant des frais qui lui sont dus. Les frais de gestion sont établis par le gestionnaire du fonds en fonction du montant de vos actifs sous gestion (ASG) auprès de ce dernier et représentent un maximum de 1,70 %. Ces frais sont payés mensuellement. Une réduction des frais de gestion peut être appliquée à la discrétion du gestionnaire du fonds.						
			ASG de 5 millions de dollars et moins		ASG de plus de 5 millions de dollars		
		ASG	Moins de 1 million de dollars	Entre 1 million et 5 millions de dollars	Première tranche de 10 millions de dollars	Prochaine tranche de 15 millions de dollars	Plus de 25 millions de dollars
		Frais de gestion	1,70 %	1,50 %	1,00 %	0,85 %	0,75 %

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion privée de placement Pembroke Itée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Toronto :

150 King Street West, Suite 1210 Toronto, Ontario M5H 1J9
Tel: 416-366-2550 Toll free: 1-800-668-7383

Montréal:

1002 rue Sherbrooke Ouest, Bureau 1700, Montréal, Québec H3A 3S4
Tél: 514-848-0716 Sans frais: 1-800-667-0716

renseignements@pml.ca
www.pml.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placement collectif, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

